

De Mary Joan Meyers Boucher, de Verdun, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Odilon-Alfred Boucher.

D'Audrey Gertrude East Gallant, de Cartierville, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Ian Gallant.

De Ruth Alice Helen Greenblatt Manson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Alexander Norman Digby Manson.

De Ruth Margaret Mollet Burns, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Alfred Burns.

D'Eileen Theresa Flynn Pryce, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Michael Albert Pryce.

D'Esther Trager Goldberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Morris Goldberg.

De Maureen Wyse Kelsch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Raymond Kelsch.

De Beverly Alice Eastman Watson, de Knowlton, Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Robert Everett Graham Watson.

L'honorable sénateur Hugessen, du Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill S-39, intitulé: «Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Robertson (*Kenora-Rainy-River*) propose, appuyé par l'honorable sénateur MacDonald (*Queens*), que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il désire son agrément.

L'honorable sénateur Roebuck, du Comité permanent des divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cinq cent six à cinq cent trente-deux, inclusivement:

Le MARDI 28 juillet 1964.

Le Comité permanent des divorces présente son cinq cent sixième rapport, ainsi qu'il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Paul-André-Clément-Robert Dubois, de la ville de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une résolution du Sénat qui dissolve son mariage avec Mireille-Suzanne Jacquet Dubois.